



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/24
Appui de la FQM au désenclavement de la
Côte-Nord par le prolongement de la
route 138 jusqu'à Blanc-Sablon et la
construction d'un pont sur le Saguenay

CONSIDÉRANT QUE la FQM est une organisation qui travaille au développement de l'ensemble des régions du Québec et reconnaît l'importance pour celles-ci de pouvoir jouir des mêmes outils de développement, dont un accès libre à leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Côte-Nord est la seule région du Québec à ne pas pouvoir compter sur un lien routier complété à ses deux extrémités, hypothéquant du même coup et de façon importante ses chances de se développer comme l'ensemble des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Côte-Nord a connu une baisse démographique au cours des cinq dernières années et que ce problème de libre accès au territoire est assurément une des causes de cette dévitalisation;

CONSIDÉRANT QUE la Côte-Nord contribue grandement à l'enrichissement de tout le Québec par l'exploitation de ses ressources naturelles, dont une contribution de quelque 40 % au parc hydroélectrique d'Hydro-Québec, laquelle entreprise publique a généré un profit net record de 5,3 milliards \$ en 2018;

CONSIDÉRANT QUE le désenclavement de la Côte-Nord va bénéficier à l'ensemble du Québec, ouvrant la voie aux échanges commerciaux avec la province de Terre-Neuve-Labrador, province qui espère aussi le prolongement de la route 138;

CONSIDÉRANT QU'en 2019, alors que les changements climatiques rendent extrêmes les conditions d'isolement des communautés de la Basse-Côte-Nord, contribuant ainsi à leur dévitalisation et à leur appauvrissement;

CONSIDÉRANT les coûts démesurés et récurrents nécessaires au maintien de traversiers à la hauteur de Tadoussac/Baie-Ste-Catherine et que la construction d'un pont représenterait sans équivoque des économies à moyen et long terme pour tout le Québec;

CONSIDÉRANT QUE les déboires accumulés par les différentes traverses au cours des dernières années ont mis en lumière toute la vulnérabilité du réseau de traversiers qui desservent la Côte-Nord et l'extrême dépendance des populations à ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE les traversiers de Tadoussac/Baie-Ste-Catherine mettent une pression énorme sur la population menacée des bélugas avec ces quelques 40 000 traverses annuelles et que la construction d'un pont viendrait grandement amoindrir cette pression;

CONSIDÉRANT QUE les interminables attentes, les délais et les nombreuses annulations des traverses représentent d'importants obstacles au développement économique de la Côte-Nord;



**Il est proposé par M. Réjean Porlier, préfet de la MRC des Sept-Rivières
Et appuyé par M. Marcel Furlong, préfet de la MRC de Manicouagan**

D'APPUYER la démarche qui vise le désenclavement de la Côte-Nord et qui mène au prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon, sortant les populations de leur isolement et ouvrant la porte aux échanges commerciaux avec Terre-Neuve-Labrador, redessinant du même coup le réseau de transport des biens et des personnes pour tout l'est du Canada;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de confirmer la poursuite des travaux du bureau de projet mis en place pour réaliser l'étude d'opportunité quant à la construction d'un pont sur le Saguenay, une démarche que l'on souhaite rigoureuse, diligente et réalisée avec un échéancier réaliste, mais ambitieux;

D'ACCOMPAGNER la délégation de la Côte-Nord auprès des deux paliers de gouvernement, dans leurs démarches visant le désenclavement de cette région;

Il est enfin résolu d'acheminer cette résolution aux personnes suivantes :

M. François Legault, premier ministre du Québec

M. François Bonnardel, ministre des Transports du Québec

M. Jonatan Julien, ministre responsable de la région de la Côte-Nord

M^{me} Lorraine Richard, députée de Duplessis

M^{me} Émilie Foster, députée de Charlevoix Côte-de-Beaupré

M. Martin Ouellet, député de René Lévesque

Premier ministre du Canada et députés fédéraux des régions de Manicouagan et Charlevoix (après l'élection)

MRC de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/24 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.



SYLVAIN LÉPAGE

Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation



Date